

# CONDITIONS D'UTILISATION DE LA GRANGE DE BOUILLE ST-PAUL Du 01/04 au 30/10

## RANGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

**Cette salle ne dispose pas de vaisselle.**  
**Les sanitaires sont à votre disposition à l'extérieur dans la cour du château**



Les équipements de la cuisine (évier, bar, armoire traiteur) seront nettoyés.



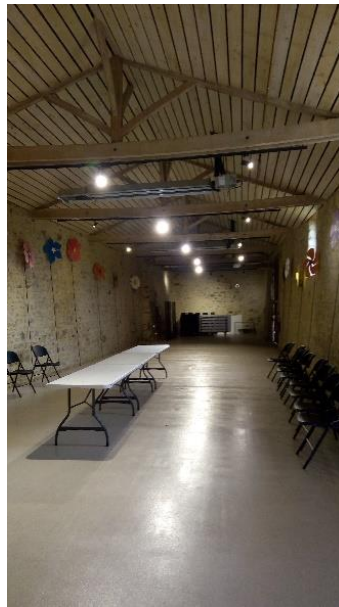
La chambre froide sera nettoyée et débranchée. Les portes seront laissées entrouvertes.

Les dessus de tables et les chaises seront lavés et essuyés par l'organisateur, et seront remises en place par l'organisateur au fond de la salle (voir photos ci-dessous)



Les poubelles seront vidées et déposées dans les containers à proximité de la salle. Aucun sac ne sera remis dans la poubelle cuisine afin de faciliter son nettoyage.

↳ Le sol de la salle devra être **balayé**. (résine au sol)  
**et non lavé**



## A NOTER



### Le Chauffage : Bouton noir.

Prévoir un temps de chauffe d'environ 2 h



### L'Éclairage :

Enclencher les fusibles de 1 à 5

**INTERDICTION : musique et danse à l'extérieur de la grange**

**Lors du départ, s'assurer que toutes les lumières soient éteintes  
et que toutes les portes soient fermées à clés.**